Contribuer au développement économique durable de Montréal par l'entrepreneuriat collectif

Mémoire présenté par
le Chantier de l'économie sociale
dans le cadre des consultations de la Commission
permanente sur le développement économique
et urbain et l'habitation de la Ville de Montréal

AVRIL 2012

Introduction

Le Chantier de l'économie sociale est heureux de pouvoir apporter sa modeste contribution aux délibérations de la Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation. En tant qu'organisation nationale regroupant une grande diversité d'acteurs de toutes les régions du Québec, nous souhaitons tout d'abord expliquer les raisons qui nous ont incitées à intervenir lors de cette commission.

En premier lieu, en tant que structure nationale qui regroupe des réseaux d'entreprises collectives, d'organisations de développement local et d'un ensemble d'autres acteurs régionaux et de mouvements sociaux, nous sommes préoccupés par le développement de la métropole, non seulement pour le bien-être des Montréalais(es) mais aussi pour celui de l'ensemble des Québécois(es). Nous sommes convaincus, comme vous tous, que l'avenir d'un Québec prospère et solidaire passe nécessairement par une métropole dynamique où le développement économique et social se conjugue dans une perspective de réel développement durable. Les enjeux qui seront débattus dans le cadre de cette commission sont ainsi d'intérêt métropolitain mais également national.

En deuxième lieu, en tant qu'organisation qui représente les acteurs de l'économie sociale, nous sommes particulièrement concernés par la nécessaire reconnaissance par les autorités montréalaises de la contribution importante de l'économie sociale à la santé économique, sociale et culturelle de Montréal. Nous croyons que le rôle historique qu'ont joué les organisations et entreprises de l'économie sociale a été un des facteurs stratégiques qui a permis de faire de Montréal un endroit où la qualité de vie et la cohésion sociale se comparent très positivement à d'autres grandes villes. Les orientations qui découleront des débats de cette commission peuvent avoir un rôle déterminant sur la capacité des acteurs de l'économie sociale de poursuivre et intensifier leur contribution au développement de la métropole.

Soulignons qu'à la demande de la Ville de Montréal, le Chantier de l'économie sociale a contribué activement à la démarche qui a mené à la signature du Partenariat en économie sociale. Le Chantier est signataire de cette entente et participe au comité de mise en œuvre du partenariat. Notre intervention aujourd'hui se veut une manifestation de notre engagement pour la réussite de ce partenariat.

En troisième lieu, nous avons choisi d'intervenir lors de cette commission pour apporter également une vision internationale un peu différente de celle qui est mise de l'avant dans le document de consultation. Car, par le travail international que nous réalisons depuis de nombreuses années et qui a mené à la réussite du Forum international de l'économie sociale et solidaire (FIESS) qui a eu lieu en octobre dernier ici à Montréal, nous sommes en mesure de constater que Montréal fait l'envie de beaucoup d'intervenants publics et non gouvernementaux par ses approches de développement, et, notamment, par la diversité et la richesse des partenariats qui se sont tissés au cours des dernières décennies. Il nous semblait important d'apporter cette perspective qui permet de mieux apprécier les atouts montréalais dans le domaine du développement et d'assurer que cette démarche ne tombe pas dans le piège de minimiser ou écarter des acquis qui sont porteurs non seulement pour Montréal, mais pour l'ensemble des villes qui doivent relever le défi d'un véritable développement durable.

Nous terminons notre introduction en soulignant que, comme organisation nationale, nous n'avons pas la prétention de pouvoir intervenir sur des éléments plus pointus du débat. Le Chantier de l'économie sociale s'appuie, en premier lieu, sur ses membres de la région de Montréal pour apporter des propositions concrètes et des observations plus opérationnelles dans le cadre de cette commission. Au cours des dernières années, afin de tenir compte des réalités régionales, le Chantier a établi des partenariats formels avec des Pôles régionaux d'économie sociale dans toutes les régions du Québec. Les pôles régionaux ont par ailleurs été reconnus par le gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en économie sociale, dévoilé en novembre 2008. À Montréal, le Comité d'économie sociale de l'Île de Montréal (CÉSIM), un comité de la Conférence régionale des élus, constitue le pôle régional. De plus, les corporations de développement économique communautaire, la Coopérative de développement régional Montréal-Laval et certains CLD de la métropole sont des membres et des partenaires du Chantier et du CÉSIM. Ces organisations œuvrent quotidiennement dans le soutien à la création et au développement d'entreprises collectives et privées qui participent ainsi à la mise en œuvre d'une vision inclusive et cohésive du développement de leur communauté.

Nos remarques seront ainsi de nature générale et visent à apporter une contribution à la vision globale sur laquelle s'appuieront, nous l'espérons, les modifications des structures et des stratégies de développement économique à Montréal

Un développement économique inclusif et durable : une tendance internationale

Le document préparatoire à cette Commission présente une analyse plutôt sombre de l'avenir économique de Montréal. On s'inquiète d'une croissance démographique inférieure, un moindre taux de diplomation, une productivité plus faible et un taux d'entrepreneuriat inférieur aux autres villes. On nous compare aux autres grandes villes en Amérique du Nord et on s'inquiète de l'absence de rattrapage par rapport aux principales métropoles nord-américaines.

Ce diagnostic plutôt unilatéral nous laisse sur notre faim. À l'époque où, plus que jamais, le développement durable est à l'ordre du jour, au moment où, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les écarts grandissant entre les riches et les pauvres au sein des pays membres deviennent inquiétants, au moment où les experts reconnaissent que la cohésion sociale et la créativité sont des facteurs essentiels au développement, il est étonnant de constater qu'on semble vouloir passer sous silence les atouts de Montréal. Notre métropole possède de nombreux avantages sur lesquels on doit s'appuyer et dont on se doit de tenir compte dans le cadre de ce débat.

Ces atouts sont nombreux, si l'on se compare à d'autres grandes villes. Nous avons été en mesure de le constater à maintes reprises dans notre travail international. Depuis plusieurs années, le Chantier de l'économie sociale participe à des réseaux internationaux réunissant des acteurs de développement, des pouvoirs publics et des organisations internationales. Ensemble, nous partageons des expériences et des expertises afin de promouvoir et soutenir un développement économique inclusif, créateur de richesse, tout en améliorant la qualité de vie des populations dans une

perspective durable. Partout où nous sommes présents, l'expérience québécoise est considérée aujourd'hui comme un modèle à suivre, notamment par son approche qui permet la mobilisation et l'implication structurées d'un ensemble d'acteurs socio-économiques et une vision intégrée du développement des territoires. Autant lors de notre comparution en février dernier à la Commission européenne devant des représentants du Bureau du Président et de trois Divisions (entreprise, emploi et développement territorial) à Bruxelles, que lors de nos participations à des démarches menées par l'OCDE et par l'Organisation internationale du travail (OIT), les réalisations québécoises dans le domaine du développement local et de l'économie sociale sont considérées parmi les plus avancées et servent d'inspiration pour d'autres. Lors du Forum internationale de l'économie sociale et solidaire, qui a réuni 1 600 personnes de 62 pays, ce sont les visites terrains dans les organisations de développement local de Montréal qui ont été parmi les activités les plus appréciées.

Pourquoi autant d'intérêt pour ce modèle de développement qui s'appuie sur les organisations de développement local et la reconnaissance d'une économie qui intègre la contribution non seulement de l'entreprise privée mais également de l'entreprise collective et de l'implication citoyenne? Cet intérêt n'est pas étranger au fait que, même au sein d'instances internationales ou lors d'événements prestigieux comme Davos, le besoin d'une grande transformation de notre modèle de développement est à l'ordre du jour. La récente crise financière, la crise économique qui sévit en Europe et ailleurs et la crise environnementale de plus en plus alarmante sont à la source de cette remise en question de plus en plus partagée. Cette volonté de transformation ne fait pas consensus, bien sûr. Pour ceux qui s'en tirent bien, le changement de paradigme peut constituer une menace. Mais les élus que vous êtes, qui ont comme rôle de défendre les intérêts des citoyens et citoyennes de Montréal, savent qu'on ne peut considérer le développement économique isolément des autres considérations de la vie en société. En 2012, il est impossible de prétendre que la création de richesse en soi, sans autre considération, est la voie de l'avenir. L'OCDE reconnaît formellement que la création de la richesse dans les pays membres a bénéficié d'une manière trop inégale aux populations et que la théorie de «l'effet percolateur» (*trickle down effect*), héritage de l'époque Reagan et Thatcher, par laquelle la richesse se crée et ses impacts descendent d'une manière naturelle et automatique vers l'ensemble de la population, ne donne pas les résultats escomptés. Par ailleurs, en 1984, c'est précisément en réaction à cette théorie économique qu'un groupe d'intervenants communautaires a créé la première organisation de développement local à Montréal, le Programme économique de Pointe St-Charles. Pourtant à seulement 10 minutes du centre-ville de Montréal - haut lieu de création de beaucoup de richesse - le chômage et la pauvreté étaient malgré tout le lot quotidien d'une majorité des résidents de ce quartier. Même à cette époque, l'effet percolateur ne donnait pas les résultats escomptés.

L'hypothèse à la base de ces premières organisations de développement local en milieu urbain au Canada s'est appuyée sur une vision qui est encore d'actualité aujourd'hui, à savoir que les premiers intéressés - les citoyens, les organisations, les entreprises et les élus d'une région - doivent être au centre des processus et des stratégies de développement économique des territoires qu'ils habitent. Ces acteurs doivent avoir la capacité d'agir; les institutions locales doivent disposer des moyens nécessaires pour prendre en main leur propre développement. Ces institutions doivent être inclusives et permettre à un ensemble d'acteurs de la société civile d'y participer.

En milieu urbain comme en milieu rural, le développement dynamique d'un territoire ne peut se faire sans la participation active d'un ensemble d'acteurs de la société civile. Ceci est d'autant plus vrai en milieu urbain car un ensemble d'acteurs économiques, sociaux et culturels partagent le même espace. Une planification intégrée qui tient compte de l'ensemble des dimensions est essentielle, entre autres, favorise une plus grande cohésion sociale. Et l'espace privilégié pour la réaliser est le niveau local, où la dimension humaine et les réalités diverses peuvent non seulement être reconnues mais peuvent contribuer à l'efficacité des interventions. Qu'il s'agisse de relever le défi de la main-d'œuvre, de développer davantage l'entrepreneuriat, de mieux capitaliser sur les atouts du savoir et de la créativité ou d'accroître la qualité de vie comme facteur d'attractivité de la métropole, l'action commence et se termine, ultimement, par la contribution des personnes sur une base individuelle et collective, en tant que travailleurs, entrepreneurs, créateurs ou simplement citoyens. Et pour favoriser cette contribution, il est essentiel de consolider les espaces et les lieux accessibles ou accueillants pour tous ceux qui veulent participer au développement de Montréal.

Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est essentiel, dans le cadre de la réflexion sur le développement économique de Montréal, de maintenir et même de renforcer le soutien aux organisations de développement local, autant les corporations de développement économique communautaire que les CLD, afin qu'elles puissent poursuivre leur travail dont les effets bénéfiques pour Montréal sont incontestables. Les mémoires qui seront présentés dans le cadre de ces audiences apporteront des réalisations chiffrées et des exemples concrets. Pour cette raison, nous limitons nos commentaires à rappeler à quel point ces organisations ont contribué de manière indéniable à faire de Montréal une ville où la qualité de vie et la cohésion sociale font l'envie de la plupart des grandes métropoles nord-américaines. C'était le pari que nous avions pris au début de nos démarches au milieu des années 80 au moment où l'insécurité urbaine s'installait d'une manière générale dans les centres urbains à travers l'Amérique du Nord. Nous croyons que ce pari est encore, et plus que jamais, un facteur positif de développement de Montréal et nous croyons qu'il est essentiel de maintenir cet acquis dont nous avons toutes les raisons d'être fiers.

Quelle approche préconiser devant la multiplication des structures?

L'état de situation sur le développement économique dans l'agglomération de Montréal nous amène à constater qu'il existe un nombre impressionnant de structures, sans que les résultats soient au rendez-vous. Tout en rappelant l'importance du niveau local pour assurer une approche intégrée de développement, il y a lieu de se questionner effectivement sur la panoplie d'organisations à Montréal.

Mais le ménage dans les structures doit se faire là où il est nécessaire, malgré le coefficient de difficulté qu'il peut comporter. Nous ne serons pas les premiers ni les derniers à rappeler que les défis de Montréal reposent en grande partie sur l'absence de cohérence et de concertation des pouvoirs publics à l'égard de la métropole. La multiplicité des structures découle trop souvent d'initiatives bien intentionnées pour aider les jeunes, les femmes, les entreprises exportatrices, les secteurs économiques ou grappes industrielles. Il y a certainement lieu de revoir certaines de ces structures afin d'éliminer les dédoublements ou les actions contradictoires.

Cette réorganisation ne doit toutefois pas remettre en question l'approche territoriale enracinée au niveau local, puisque c'est au niveau local que l'ensemble de ces interventions spécialisées doivent trouver une cohérence et une efficacité dans l'action. Les enjeux d'intégration dans le tissu urbain, d'impacts environnementaux, de qualité de vie et de cohésion sociale se jouent, en premier lieu, sur le terrain. Peut-être pouvons-nous rappeler que l'économie sociale est une réalité incontournable, et pourtant méconnue, du développement économique de Montréal. Selon un portrait statistique réalisé par la Chaire de recherche du Canada en économie sociale de l'UQAM en partenariat avec la CRÉ de Montréal et le CÉSÎM, le secteur génère des revenus annuels de deux milliards de dollars et représente plus de 60 000 emplois directs pour la région. On y compte 3 590 établissements d'économie sociale, dont 2 360 fournissent des emplois rémunérés, et la longévité de ces établissements s'établit à 19 ans en moyenne. Bien entendu, les actions de deuxième et troisième niveaux sont essentielles mais leur pertinence se mesure par les résultats sur le terrain et dans leur contribution au développement équilibré du territoire. Sans ce lieu d'intervention directe et globale, il est difficile d'imaginer qu'on puisse réellement atteindre les objectifs souhaités.

À titre d'exemple, dans le domaine de l'économie sociale, nous sommes très fiers en tant qu'organisation nationale de pouvoir représenter le milieu au niveau national et international. Afin de répondre aux besoins de nos membres, nous faisons une veille sur l'évolution de l'économie sociale au Québec afin de définir nos priorités d'action. L'information nous provient des acteurs locaux qui sont en contact direct avec les entrepreneurs actuels et en devenir. À partir de cette intelligence terrain, nous avons pu bâtir des outils de développement qui viennent complémenter les outils au niveau local. Par exemple, nous avons créé, au cours des années, de nouveaux instruments financiers qui n'auraient pu être mis en place au niveau local ou régional. Mais nous intervenons toujours en étroite collaboration avec les acteurs locaux, parce que nous avons appris, avec les années, que le facteur de risque principal pour une entreprise d'économie sociale est lié à son degré d'enracinement dans le milieu. Une connaissance fine du terrain par la contribution des acteurs locaux nous a permis de faire des investissements avec le taux de perte le plus bas de tous les autres fonds de capital de risque. Et pourtant, nous n'investissons que dans des entreprises à finalité sociale, environnementale ou culturelle. C'est le soutien de la communauté qui a fait la différence dans la réussite de nos investissements.

Notre rôle sur le plan national se joue également dans le domaine du renforcement des capacités sur le plan local. Par notre action, nous sommes en mesure de partager avec un ensemble d'acteurs les leçons tirées des expériences internationales mais également les bons coups réalisés sur d'autres territoires au Québec. Ce travail de veille et de partage doit s'organiser au niveau national, mais les impacts réels, encore une fois, se déploient au niveau local.

Il ne faut pas non plus évacuer la dimension régionale de l'organisation territoriale. La région constitue le niveau privilégié de planification. La concertation des acteurs locaux, régionaux et nationaux autour d'une vision commune de développement et leur mobilisation pour la réalisation d'actions d'envergure régionale, comme par exemple la promotion de l'économie sociale, sont des éléments qui participent à établir des conditions propices au développement de l'économie sociale. À ce titre, nous sommes très fiers du rôle joué par nos partenaires régionaux, et notamment le CÉSIM qui assure

que l'économie sociale est une partie intégrante de la planification régionale au sein de la CRÉ et ailleurs.

Mais, ultimement, la création d'entreprises, l'intégration des jeunes, des femmes, des personnes immigrantes dans le développement de ces entreprises, à titre d'entrepreneurs, d'employés ou d'administrateurs bénévoles, se jouent au niveau local. Les CLD et les CDEC sont des acteurs essentiels pour le développement de l'entrepreneuriat collectif et l'affaiblissement de leur rôle aura nécessairement un impact négatif sur le développement de l'économie sociale à Montréal.

Ce constat n'enlève en rien la nécessité d'une vision métropolitaine du développement des entreprises collectives. Pour cette raison, plusieurs initiatives régionales et nationales ont vu le jour au cours des dernières années à partir des démarches de concertation et la mise en commun des ressources locales. Citons en exemple la création du premier fonds de développement local en 1988 par les trois CDEC de l'époque, le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM), la création des Services de deuxième ligne en 2010 à partir d'un projet pilote mené par six CDEC en 2006 et 2007 et la mise en place de Commerce Solidaire, une plateforme électronique de commercialisation sur le plan local, national et international. Chacun de ces outils a été créé en réponse aux besoins exprimés au niveau local, mais se sont déployés au niveau régional, national et bientôt international (en ce qui concerne Commerce Solidaire). Espérons que la réorganisation des structures montréalaises s'inspirera, en partie, de cette approche et ne mettra pas en opposition le niveau local, régional et national. Chacun est nécessaire; mais chacun doit jouer une fonction appropriée, et le soutien et l'accompagnement des entreprises doit, tout d'abord, s'appuyer sur une relation de proximité et une approche intégrée du développement.

Une vision inclusive dans le développement des grands projets structurants

Tout en soulignant l'importance des initiatives au niveau local, nous sommes pleinement conscients qu'une métropole a également besoin de grands projets structurants. À cet égard, nous voulons terminer nos commentaires en rappelant l'importance d'intégrer les acteurs de l'économie sociale dans les processus de conception et de réalisation des grands projets. Comme le disait si bien le document *Un partenariat en économie sociale pour un développement durable et solidaire,* signé par la Ville de Montréal et des acteurs de l'économie sociale en 2010 :

«Dans le contexte de Montréal 2025, plusieurs grands projets profitent d'investissements publics et privés importants. Mentionnons, par exemple, le Quartier des spectacles, la cour de triage d'Outremont, le site de Postes Canada sur les berges du canal de Lachine ou encore les centres hospitaliers universitaires. Or, des entreprises d'économie sociale ont acquis une expertise pertinente dans l'aménagement de sites majeurs dans une perspective de développement durable, non seulement en raison de leur intervention dans la formation professionnelle et l'insertion sociale, mais aussi pour ce qui est du respect de normes environnementales et de l'intégration du transport collectif et actif dès la conception des projets. Cette expertise est de plus en plus reconnue par les promoteurs de grands projets publics et privés. D'autres entrepreneurs collectifs, en particulier dans le secteur des services, possèdent toutes les

compétences requises pour offrir des solutions d'affaires pertinentes et à valeur sociale ajoutée pour les grands projets montréalais.

En ce qui a trait aux projets qui comportent des investissements publics majeurs, la Ville de Montréal entend favoriser l'intégration de l'économie sociale dans une perspective de développement durable. Quant aux projets majeurs financés par des investissements privés, elle entend aussi encourager des collaborations entre les promoteurs privés concernés et les acteurs de l'économie sociale, et ce, pour renforcer la contribution de l'économie sociale dans les grands projets montréalais.»

En cohérence avec la volonté exprimée par ce partenariat, nous nous permettons de souligner l'importance d'inclure des représentants d'économie sociale dans l'ensemble des instances de planification du développement économique à Montréal, peu importe la configuration qui résultera de cette démarche. Cette pratique est déjà bien entamée par le gouvernement du Québec. À titre d'exemple, en 2010, le Chantier de l'économie sociale a été nommé comme représentant d'un secteur économique au Conseil emploi métropole, une instance partenariale dont la mission est de conseiller la Commission des partenaires du marché du travail et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale quant à la planification, la coordination et la mise en œuvre des stratégies d'action relatives à des problématiques métropolitaines du marché du travail. Cette participation a facilité la mise en place d'une initiative impliquant les acteurs locaux et régionaux en faveur de l'intégration des immigrants scolarisés mais sans expérience canadienne dans des postes de gestion dans les entreprises collectives. Voilà un autre exemple d'une démarche porteuse qui s'appuie, de prime abord, sur les entreprises, les organisations locales et les relations de proximité afin de relever un défi majeur pour la région de Montréal, celui de l'intégration des nouveaux arrivants.

Conclusion

Le plan de développement économique de la Ville de Montréal *Imaginer Réaliser Montréal 2025* vise à faire de Montréal une ville de savoir, de créativité et d'innovation. Pour y arriver, nous sommes conscients qu'on ne peut se satisfaire du statu quo et qu'on se doit d'épouser une démarche d'amélioration continue. Mais, peu importe, il ne faut jamais perdre de vue que la finalité du développement économique n'est pas d'accroître la richesse personnelle de quelques individus, mais d'assurer une meilleure qualité de vie pour notre population. Ainsi, tout réaménagement des structures de développement doit s'appuyer sur une vision de développement durable favorisant la prospérité de la métropole dans un environnement sain et agréable que tous les citoyens seront fiers de transmettre aux générations futures. Les principes du développement durable proposent de réaliser cet objectif en favorisant le partage de la richesse, la cohésion sociale et la participation citoyenne. Le Chantier de l'économie sociale adhère pleinement à cette vision et offre sa pleine collaboration afin que la création de la richesse économique se réalise au bénéfice et avec la pleine participation de l'ensemble des Montréalais et des Montréalaises.